



Information sur une deuxième demande de naturalisation

Par **jolie95**, le **29/10/2015** à **09:32**

Bonjour,

je voudrais quelques informations, j'ai fait ma première demande et elle a été ajournée de 2 ans en 2012 pour ressources insuffisante la préfecture à gardée mon dossier avec les originaux, pour mettre toutes les chances de mon côté je me suis trouvée un travail en cdi.

ma question est lorsque vous faite votre 2eme demande comment cela se passe car moi je viens de l'envoyée par courrier avec le récépissé de la 1er demande et la décision d'ajournement ils me disent que mon dossier est incomplet car il manque l'acte de naissance original.

vers qui dois je m'adresser pour la récupérer car eux ils se contentent de m'envoyé la liste des pièces à fournir

merci

Par **amajuris**, le **29/10/2015** à **16:46**

bonjour,

vous pouvez redemander un nouvel acte de naissance à l'état civil de votre pays.

salutations